



LA GAZETTE

Dans ce deuxième numéro de la gazette, un travail de fond prend forme. Ce travail entre dans une ligne directrice générale qui a pour objectif d'augmenter la fréquence des échanges sur un éventail de sujets le plus large possible.

Aujourd'hui nous confirmons la fréquence, demain nous aurons pour projet d'améliorer nos outils de communication. Cela commencera dès le début d'année où nous allouerons du temps aux employés de mairie afin d'alimenter régulièrement les outils numériques de la commune.

Pour les années à venir, nous nous pencherons sur des projets tels que : la modernisation des outils de communication numérique ; la ligne graphique ; la création d'un label/logo "Made in Chanat". Mais ne nous y trompons pas, la communication n'est utile que s'il y a objet à communiquer. Nous comptons aussi sur vous pour faire vivre notre commune !

EAU ET ASSAINISSEMENT



Dans le cadre de la convention de gestion sur l'eau et l'assainissement que nous avons avec RLV,

nous avons réalisé un nettoyage du réservoir de Chanat le mercredi 18 novembre. Ce nettoyage était impératif pour maintenir la bonne qualité de l'eau sur le village.

Pour réaliser ces travaux, l'alimentation en eau du bourg de Chanat a dû être coupée durant quelques heures. A la reprise, aux environs de 13h le jour même, certaines habitations se sont retrouvées sans eau / sans pression jusqu'au

lendemain.

Celles-ci n'ont pu retrouver une pression « normale » que quelques jours après. Cet exercice doit éveiller les consciences car il nous montre une faiblesse dans le réseau d'alimentation en eau.

En effet, l'alimentation en eau potable de Chanat se fait par un système de vases communicants avec le réservoir de Clerzat.

Tous les logements qui se

trouvent sur un niveau altimétrique équivalent ou au-dessus du réservoir de Chanat ont besoin d'une certaine pression dans le réservoir pour être alimentés correctement.

Pour que la pression d'eau revienne correctement, il faut que ce même réservoir puisse se remplir suffisamment. Un point complet sera fait sur l'eau et l'assainissement dans le bulletin municipal.

BOITES AUX LETTRES PHARMACIE

Ce nouveau confinement nous a montré qu'il est important de continuer les projets de services pour les habitants de notre commune. C'est dans cet esprit que la municipalité met en place un partenariat avec la pharmacie Naturel Concept située rue Blatin à Clermont-Ferrand.

Ce partenariat permet, à chaque administré de la commune, de pouvoir se faire livrer à son domicile des produits pharmaceutiques dans le respect du secret médical.

Pour utiliser ce service, deux boîtes aux lettres sont à votre disposition : l'une à Chanat et l'autre à l'Étang, à côté des machines à pain. La marche à suivre est simple, elle est affichée sur les panneaux à proximité. Vous pouvez également demander en mairie ou appeler directement la pharmacie pour plus de



renseignements.

La pharmacie se propose aussi de répondre à vos urgences. Ainsi, si la demande ne peut attendre les jours de relève des boîtes aux lettres, vous avez la possibilité de contacter directement la pharmacie par téléphone.

Nous précisons que ce partenariat n'engendre aucun frais pour la commune. Les boîtes aux lettres et la livraison sont financées à 100 % par la pharmacie.



MARCHÉ LOCAL

Dès la genèse de notre équipe municipale en début d'année, la création d'un marché fermier de producteurs locaux était pour nous une évidence. Ceci afin de favoriser la consommation en circuit court et amener au plus près des habitants de notre commune des produits locaux de qualité de producteurs des environs.

Un sondage via les réseaux sociaux et le site internet de notre commune a rencontré une belle participation et les retours sont très positifs ce qui nous conforte dans l'intérêt de créer ce marché.

Nous sommes actuellement en prise de contact avec des producteurs afin de, nous l'espérons, pouvoir vous offrir

ce marché fermier le plus tôt possible.

Ce marché se tiendrait place de la Croix de l'Étang, un mercredi sur deux de 16h30 à 19h30. La qualité et la diversité des producteurs présents ainsi qu'une forte communication de notre part seront les clés de la réussite de ce projet !

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés en début d'année. Si vous avez des suggestions ou des propositions relatives à ce marché, n'hésitez pas à contacter Caroline Ratelade ou Cécile Tarrade.

caroline.ratelade@chanatlamouteyre.fr
communication@chanatlamouteyre.fr

AIDE FINANCIERE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2020-2021, le conseil municipal a voté une participation financière au transport scolaire d'un montant de 50€ par enfant et cela sans condition de revenu.

Pour rappel, les parents qui souhaitent profiter du transport scolaire pour les enfants doivent impérativement s'inscrire chaque année auprès du service transport de RLV. En effet, la compétence transport scolaire est déléguée par la région à la communauté d'agglomération à laquelle nous sommes rattachés. Ce qui signifie que nous utilisons notre bus pour les transports scolaires mais nous ne sommes pas titulaires de la compétence. C'est pourquoi les parents doivent faire cette démarche auprès de RLV.

S'entend par transport scolaire, les trajets effectués le matin et/ou le soir avec le bus de la commune entre les sites de ramassage scolaire, l'Étang, la Mouteyre et Chanat. Les enfants bénéficiant de ce service doivent être inscrits auprès de RLV mobilité et détenir une carte de bus à jour pour l'année scolaire en cours.

Les trajets s'effectuant durant la pause déjeuner entre les deux écoles sont exclus de ce dispositif et ne nécessitent aucune inscription de la part des parents. Ils sont intégralement pris en charge par la municipalité

Les parents souhaitant bénéficier de cette aide sont invités à faire une demande auprès des services municipaux.

HORAIRES MAIRIE

La mairie a dû adapter son fonctionnement. Les horaires d'ouverture des services jusqu'à la fin du confinement sont les suivants :

⇒ Mardi de 8h45 à 12h30

⇒ Jeudi de 8h45 à 12h30

De plus, n'hésitez pas à privilégier le service à distance.

Pour les sujets d'urbanisme et d'état civil, vous pouvez faire vos demandes à l'adresse mail suivante :

mairie.urba@chanatlamouteyre.fr

Pour toute autre demande :

mairie@chanatlamouteyre.fr

COLIS CCAS

Malgré le contexte sanitaire, nous tenons à ce que les bénéficiaires du CCAS de plus de 75 ans reçoivent le colis de Noël. Il sera distribué le 19 décembre 2020 dans l'après-midi.

Pour la constitution de ce colis nous avons fait appel à des producteurs locaux afin de soutenir l'économie de notre région.

Joyeuses Fêtes et bonne dégustation à toutes et à tous !

Si vous souhaitez nous contacter, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à :

ccas@chanatlamouteyre.fr

LISTE DE DIFFUSION

Si vous souhaitez recevoir cette gazette ainsi que toute autre communication par mail, n'hésitez pas à nous demander d'intégrer la liste de diffusion de Chanat-la-Mouteyre. Pour cela, envoyez-nous un mail à l'adresse : communication@chanatlamouteyre.fr

Contact Mairie :

04 73 62 80 52

mairie@chanatlamouteyre.fr